Warmup®

PLANCHER CHAUFFANT ELECTRIQUE **SIMPLE ET CONFORTABLE™**

Notice d'installation

Plancher Rayonnant Electrique

WARMUP PRE

Warmup 10-ans GARANTIE

Assistance Technique :

0805 101 449

SAFETY Net™ INSTALLATION GUARANTEE

Sommaire

Caractéristiques générales des éléments chauffants 3

Recommendations et matériel nécessaire 4

Etape 1 : Préparation du sol et pose de l'isolant 5

Etape 2 : Premiers tests de résistance 6

Etape 3 : Installation de la trame Warmup PRE 7

Etape 4 : Installation de la trame Warmup PRE 8

Etape 5 : Coulage de la chape 9

Etape 6 : Pose du revêtement final 10

Conditions de garantie 11

Caractéristiques générales des éléments chauffants

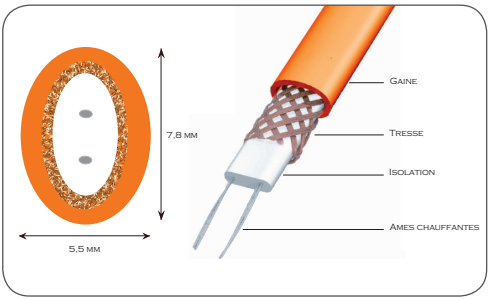

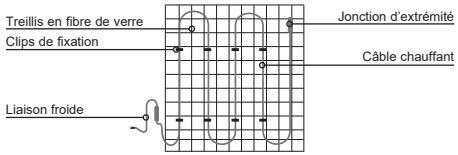

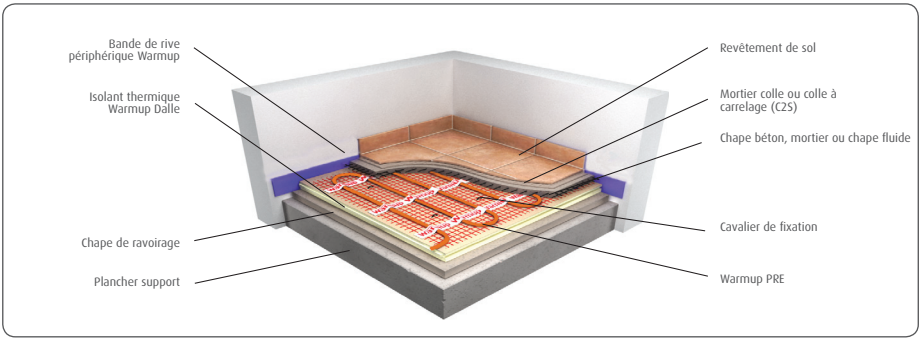

WARMUP PRE 85W/m²

SURFACE (m²)	PAS DE POSE (mm)	LONGUEUR DU CABLE (m)	RÉSISTANCE PAR METRE (Ω/m)	RÉSISTANCE (Ω)	PUISSANCE (W)	EL (W/ml)	RÉF. PRODUIT
1,24	200	6,18	81,5	503,81	105	17	F85W-FIS-PRE-105
1,76	200	8,82	40,0	352,67	150	17	F85W-FIS-PRE-150
2,47	200	12,35	20,4	251,90	210	17	F85W-FIS-PRE-210
3,06	200	15,29	13,3	203,46	260	17	F85W-FIS-PRE-260
4,12	200	20,59	7,3	151,14	350	17	F85W-FIS-PRE-350
5,41	200	27,06	4,3	115,00	460	17	F85W-FIS-PRE-460
6,59	200	32,94	2,9	94,46	560	17	F85W-FIS-PRE-560
8,59	200	42,94	1,7	72,47	730	17	F85W-FIS-PRE-730
11,53	200	57,65	0,9	53,98	980	17	F85W-FIS-PRE-980
14,88	200	74,41	0,6	41,82	1265	17	F85W-FIS-PRE-1265
17,65	200	88,24	0,4	35,27	1500	17	F85W-FIS-PRE-1500
21,82	200	109,12	0,3	28,52	1855	17	F85W-FIS-PRE-1855

WARMUP PRE 100W/m²

SURFACE (m²)	PAS DE POSE (mm)	LONGUEUR DU CABLE (m)	RESISTANCE PAR METRE (Ω/m)	RÉSISTANCE (Ω)	PUISSANCE (W)	EL (W/ml)	RÉF. PRODUIT
1,05	170	6,18	81,5	503,81	105	17	F100W-FIS-PRE-105
1,50	170	8,82	40,0	352,67	150	17	F100W-FIS-PRE-150
2,10	170	12,35	20,4	251,90	210	17	F100W-FIS-PRE-210
2,60	170	15,29	13,3	203,46	260	17	F100W-FIS-PRE-260
3,50	170	20,59	7,3	151,14	350	17	F100W-FIS-PRE-350
4,60	170	27,06	4,3	115,00	460	17	F100W-FIS-PRE-460
5,60	170	32,94	2,9	94,46	560	17	F100W-FIS-PRE-560
7,30	170	42,94	1,7	72,47	730	17	F100W-FIS-PRE-730
9,80	170	57,65	0,9	53,98	980	17	F100W-FIS-PRE-980
12,65	170	74,41	0,6	41,82	1265	17	F100W-FIS-PRE-1265
15,00	170	88,24	0,4	32,57	1500	17	F100W-FIS-PRE-1500
18,55	170	109,12	0,3	28,52	1855	17	F100W-FIS-PRE-1855

Recommandations

- Lire attentivement ce manuel avant de commencer l'installation.
- Consulter notre service d'assistance technique au moindre problème et en cas de doute.
- Testez le plancher chauffant électrique Warmup PRE avant, pendant et après l'installation.
- Suivre le plan de calepinage afin d'éviter d'endommager les câbles lorsque vous placerez les sanitaires ou les meubles.
- Vérifier que la trame fonctionne avant la pose du revêtement.

Matériel nécessaire à l'installation

- Plan de calepinage (il vous sera offert par Warmup lors de la commande).
- Boîte de dérivation (si plusieurs systèmes sont installés).
- Matériel de contrôle électrique standard.
- Thermostat.
- Joint périphérique de 5 mm d'épaisseur minimum.
- Bande adhésive de 5 cm de large minimum.
- Cavaliers de fixation.

Etape 1 : Préparation du sol et pose de l'isolant

- Les supports admissibles pour la pose du Warmup PRE doivent être conformes au paragraphe 5 de la norme DTU 26.2/52.1 (référence NF P 61-203).
- Il convient de vérifier la planéité du sol qui doit satisfaire aux exigences suivantes :
  - La planéité d'ensemble rapportée à la régle de 2 m doit être de 7mm;
  - La planéité locale rapportée à un réglet de 0,20 m doit être de 2 mm;
  - L'écart de niveau avec le plan de référence doit être inférieur à 3mm/m sans dépasser 2 cm.

  Si ces contraintes ne sont pas respectées, procéder au ravoirage.
- Le plancher du chantier doit être minutieusement nettoyé et débarassé de tous dépôts, déchets et autres matériaux. La surface obtenue sera propre et sèche.
- La mise en oeuvre du Warmup PRE s'effectue toutes menuiseries posées (portes, cloisons et autres) et lorsque la plomberie est déjà integrée au sol.
- Un joint péripherique prenant naissance au-dessus du plancher support doit être fixé sur tout le pourtour de la pièce. Il doit dépasser d'au moins 2 cm la surface finie avant d'être arrasé. Il sera soit collé à la paroi verticale par un adhésif, soit coincé entre le mur et la sous-couche isolante.

Normes à suivre :
- **DTU 26.2/52.1 (référence NF P 61-203)**
- **CPT PRE 09/07 du CSTB**

Etape 2 : Premiers tests de résistance

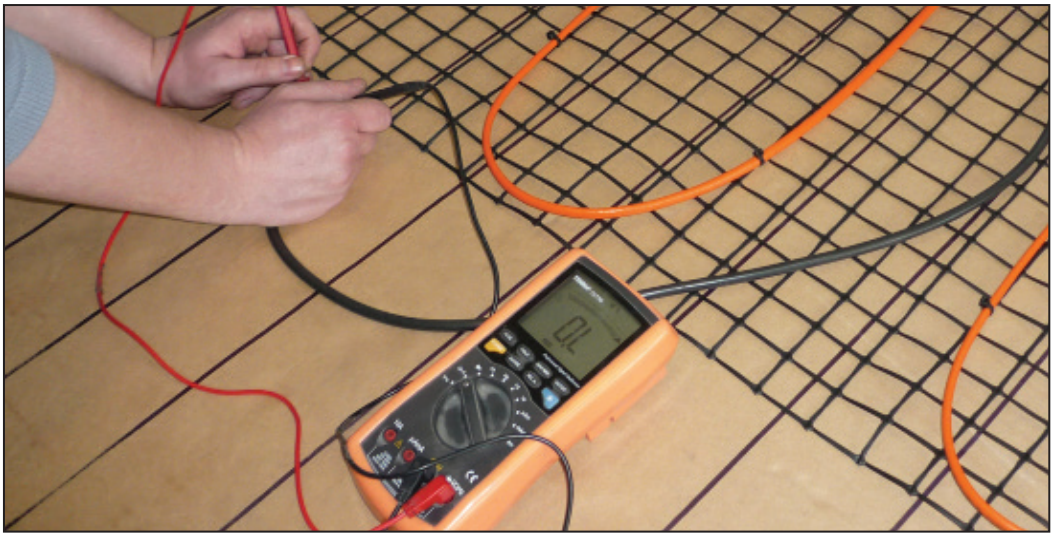

- Selon le type de local, la qualité des panneaux isolants et le nombre de couches nécessaires peuvent varier. Il s'agit de se reporter à la norme.
- La présence de canalisations ou de gaines dans l'isolant est interdite. Et pour assurer l'étanchéité de vos panneaux isolants, il convient d'obturer les joints entre les panneaux par des bandes adhésives.
- A l'aide d'un multimètre ou d'un mégohmètre, la résistance de l'élément chauffant doit être mesurée avant l'installation :
  - contrôle de l'isolement électrique des âmes conductrices du câble chauffant;
  - contrôle de l'isolement électrique de la tresse de blindage;
  - contrôle de la continuité des âmes conductrices.

  Cette opération doit être réalisée par un électricien qualifié.
- Les valeurs de contrôle relevées doivent être reportées sur la fiche de garantie à télécharger sur notre site www.warmupfrance.fr. Une copie de celle-ci devra nous être retournée par email, par fax ou voie postale. Une autre copie devra être remise au client.
- Si l'un des contrôles effectués n'est pas conforme au tableau de référence (page 3), contactez immediatement le service après-vente Warmup au 0805 101 449.

Normes à suivre :
- **Chapitre 61 de la NFC 15-100**
- **DTU 26.2/52.1**

Etape 3 : Installation de la trame Warmup PRE

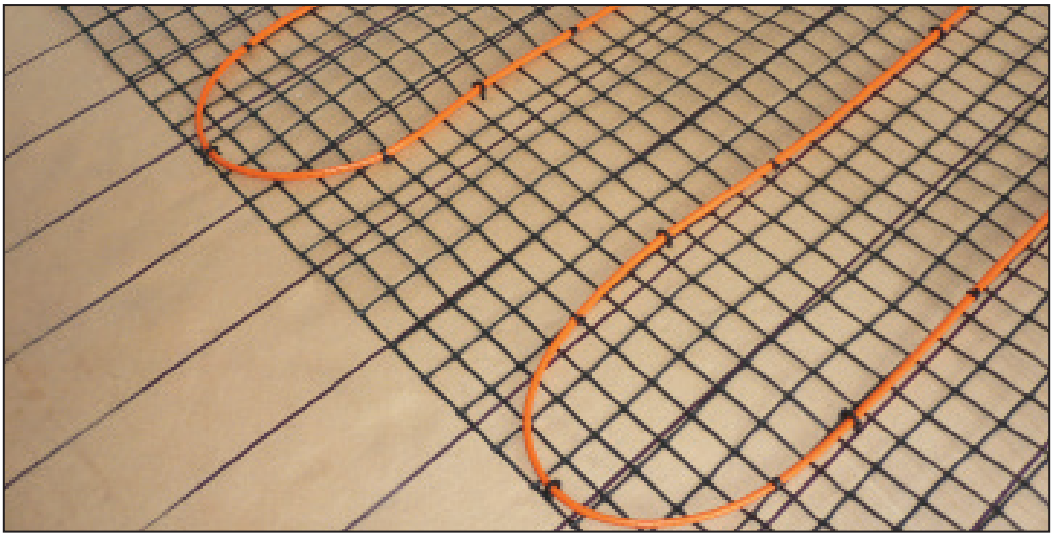

- Le plancher chauffant Warmup PRE doit être deroulé sur le plancher support conformément au plan de calepinage, de manière à couvrir la majorité de la surface, en évitant placards, escaliers, blocs sanitaires, plan de travail, cheminées, etc.
- Le retournement des trames du plancher chauffant électrique s'effectue par la seule découpe du treillis plastique. **Cette opération doit être effectuée avec une grande précaution pour ne pas abîmer le câble ou le désolidariser du treillis.** Le treillis doit être fixé aux panneaux isolants à l'aide des cavaliers de fixation fournis.
- La distance minimale à respecter entre les éléments chauffants et les murs et cloisons est de 10 cm et de 3 cm avec les canalisations traversant le plancher.
- Les trames ainsi que les liaisons froides ne doivent pas franchir les joints de fractionnement ou de dilatation des dalles.
- Les éléments chauffants ne doivent en aucun cas se toucher et il est interdit de raccourcir le treillis du Warmup PRE si celui-ci est trop long.

Norme à suivre :
- CPT PRE 09/07 du CSTB

Etape 4 : Installation de la trame Warmup PRE

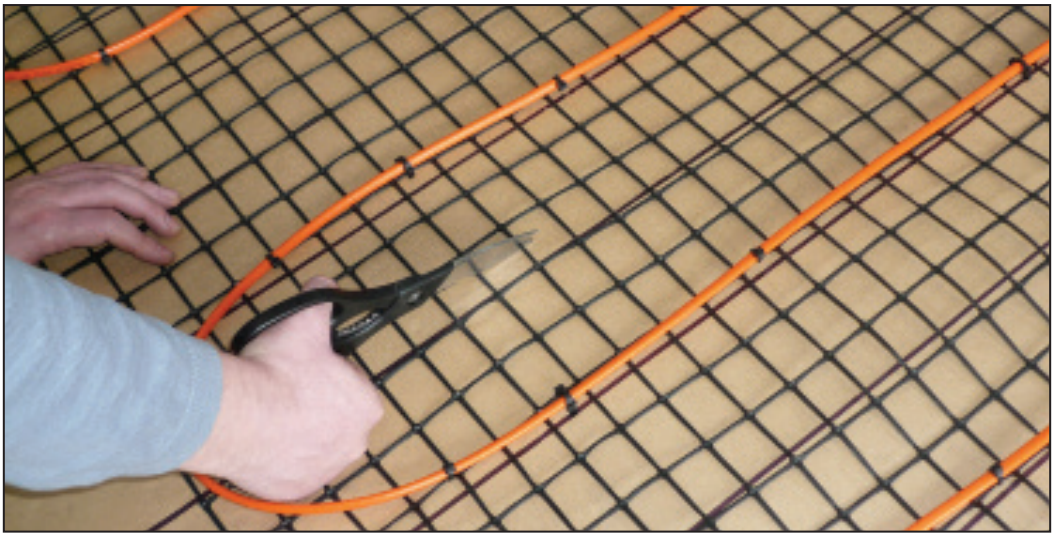

- Si une seule trame du Warmup PRE est installée, la liaison froide est directement raccordée au thermostat. Si il y en a plusieurs, les liaisons froides doivent être reliées à une boîte de raccordement, puis connectées au circuit d'alimentation du thermostat.
- Il est impératif que la jonction entre le câble chauffant et liaison froide soit enrobée dans la chape. Et il convient de préparer une réservation de 2 cm dans le sol pour y glisser une gaine pour contenir la sonde de sol. Elle sera placée entre 2 câbles chauffants, à équidistance de ces derniers et sans jamais les toucher.
- Il est possible de raccourcir la liaison froide mais elle ne doit jamais chevaucher la résistance du Warmup PRE mais la contourner.
- Un treillis métallique doit être incorporé au mortier d'enrobage des trames à mi-épaisseur de la chape. La mise en terre du treillis métallique est obligatoire. Et il faut recouvrir le système Warmup PRE dans une dalle de béton ou une chape de mortier de 5 à 6 cm d'épaisseur.
- **Les contrôles électriques décrits en page 6 doivent être renouvelés à cette étape, pendant et après l'enrobage, et les valeurs doivent être de nouveau reportées sur la fiche de garantie.**

Normes à suivre :
- **CPT PRE 09/07 du CSTB**
- **Chapitre 61 de la NF C 15-100**
- **DTU 26.2/52.1**

Etape 5 : Coulage de la chape

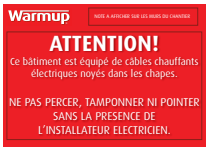

- Après l'enrobage des éléments chauffants, l'affiche **« ATTENTION »** doit être collée sur un des murs du chantier. Elle devra être placée en évidence afin d'avertir les autres corps de métier de la présence de câbles chauffants dans le sol.
- La première mise en température doit être effectuée par un électricien qualifié.
- Elle peut être réalisée automatiquement en mettant en route l'un des thermostats numériques digitaux de Warmup. Si cela n'est pas possible, un programme de mise en température progressive doit être défini en accord avec le maître d'oeuvre et l'électricien en respectant les prescriptions de la norme électrique NF C 15-100.
- **Lors de la première mise en température, une dernière série de contrôles décrits en page 6 doit être pratiquée. Une nouvelle fois, les valeurs obtenues seront notées sur la fiche de garantie.**

Normes à suivre :
- **CPT PRE 09/07 du CSTB**
- **NF C 15-100**

Etape 6 : Pose du revêtement final

- Les revêtements autorisés sont les suivant :
  - carreaux céramiques;
  - carreaux et dalles de mosaïque de marbre;
  - dalles en matériaux naturels (pierre calcaire et marbre, granit);
  - revêtements plastiques ou textiles;
  - parquets collés ou flottants.
- La pose ne doit pas être effectuée sur sol chauffant en cours de chauffe.
- La remise en chauffe ne peut être effectuée moins de 1 semaine après la pose du revêtement de sol dans le cas d'un parquet collé ou flottant et moins de 48h après pour tous les autres types de revêtements de sol.
- Il est conseillé de conserver quelques éléments de revêtement de sol en cas de dépannage ultérieur.

Normes à suivre :
- **CPT PRE 09/07 du CSTB**
- **DTU spécifique au type de revêtement choisi**

Conditions de garantie

La garantie Warmup s'étend sur une durée de **10 ans** pour les planchers chauffants électriques PRE, CABLE, (soit **2 ans** conformément à la garantie légale de bon fonctionnement auxquels s'ajoutent **8 ans** supplémentaires à titre commercial).

Cette garantie prend effet à partir de la date d'achat du produit Warmup.
Elle s'applique :

- Si l'enregistrement du produit est effectué jusqu'à 30 jours après l'achat par le biais de la fiche de garantie ci-contre. La garantie ne s'appliquera que sur présentation de la fiche de garantie dûment remplie, jointe au produit.
  En cas de réclamation, une preuve d'achat vous sera réclamée. A cet effet, nous vous recommandons de garder la facture ou le récépissé.
- Dès lors que l'installation du produit a été effectuée selon les règles en vigueur mentionnées dans le manuel joint, du Cahier de Prescription Technique du PRE 09/07, de la norme NF C 15-100 ainsi que les prescriptions prévues par l'avis technique.
- Si le produit est utilisé aux fins prévues par Warmup et s'il n'est pas détourné de sa fonction première.
- Si les trames ont été vérifiées 3 fois avant de remplir le bon de garantie (déballage, après pose et après revêtement). Le client doit scrupuleusement respecter la notice d'installation et valider les mesures dès la dernière auprès de Warmup France : le client et /ou l'installateur, la date en retournant le bon de garantie par poste, mail ou via le site internet www.warmupfrance.fr. En cas de panne apparente, il doit se rapprocher de Warmup France qui déclenche ou non la procédure de SAV.

La garantie n'est plus valide :

- Si le revêtement de sol au-dessus du plancher chauffant électrique a été endommagé ou détérioré; réparé, remplacé ou couvert par plusieurs revêtements successifs.
- Dans le cas d'une erreur de tension, même momentanée, d'une période de fonctionnement sans thermostat, de modification opérée sur l'élément chauffant après sortie d'usine, de modification de la jonction d'origine ou de trace de dégradation chimique ou mécanique de l'élément.
  Ces exclusions ne sont pas limitatives.

La garantie est limitée au remplacement gratuit ou à la réparation par Warmup France des pièces

Garantie d'installation SafetyNet :

Si le plancher chauffant électrique Warmup est endommagé pendant l'installation, avant la pose du revêtement de sol, Warmup s'engage à remplacer le matériel défectueux par un autre du même modèle. Il convient alors de nous renvoyer le système chauffant endommagé dans une limite de 30 jours avec la preuve d'achat.

A noter que:

- La garentie SafetyNet ne s'applique que si les instructions d'installation ont été scrupuleusement respectées.
- La limite est d'un remplacement gratuit par installateur ou client.

Warmup PRE,
une solution offerte par :

Warmup France

Tél : 0805 101 449 - Fax : 0805 101 450

www.warmupfrance.fr - fr@warmup.com